



MÉTROPOLE DE LYON

**Direction de l'Éducation**

Place de la Nation – CS 40002 - 69518 Vaulx-en-Velin CEDEX

04 72 04 81 51- [gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr) - [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net)

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, mardi de 13h à 17h.

**Mairie Annexe**

Rue Joseph Blein - 04 72 37 53 15

Horaires d'ouverture : mardi 13h30-19h, mercredi 8h30-12h30 et 13h30-17h, jeudi 8h30-17h, vendredi 8h30-12h30 et 13h30-16h, samedi 9h-12h.

# DOSSIER UNIQUE FAMILLE

**Cadre réservé au service :**

Code famille

Date de réception

Nom et prénom du représentant 1  
(personne allocataire CAF)

Nom et prénom du représentant 2

**Noms et prénoms des enfants concernés**

**1<sup>er</sup> enfant**

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

**2<sup>e</sup> enfant**

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

**3<sup>e</sup> enfant**

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

**4<sup>e</sup> enfant**

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE ...../...../.....

Groupe scolaire

La date limite de dépôt des demandes d'inscriptions aux services périscolaires est fixée au **19 juillet 2019** afin de garantir un accueil dès le premier jour de la rentrée. Les inscriptions et réinscriptions sont obligatoires chaque année. Tout dossier incomplet ne sera pas traité et sera retourné à la famille.

**Cadre réservé à l'administration**

Date de réception :

Date de traitement :

Traité par :

Nb d'enfants :

Observations :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à produire des données dont le destinataire est la Mairie de Vaulx-en-Velin.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : [gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr](mailto:gufamilles@mairie-vaulxenvelin.fr)

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La Ville de Vaulx-en-Velin organise des services sur les temps péri- et extra-scolaires pour les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de la commune.


**Modalités d'inscription :** l'admission aux temps périscolaires et extrascolaires nécessite une inscription obligatoire auprès de l'Espace Famille.

L'inscription aux activités (accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir et mercredis) vaut pour l'année scolaire.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES


### PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER (Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré)

- Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance du ou des enfant(s) concerné(s)
- Photocopie d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) en cas d'hébergement d'autres documents vous seront demandés
- Photocopies de justificatifs de vaccinations du ou des enfant(s) concerné(s)
- Photocopie de la dernière notification des allocations familiales faisant apparaître le QF (les usagers ne relevant pas du régime CAF dernier avis d'imposition)
- Photocopie des jugements (divorce, garde...) le cas échéant.



### Semaine de 4 jours d'école (pas d'école le mercredi matin)



7h30 8h30 (1 heure)	8h30 11h30 (3 heures)	11h30 13h30 (2 heures)	13h30 16h30 (3 heures)	16h30 18h (1 heure 30)
Accueil du matin 	Classe 	Accueil du midi et restauration 	Classe 	Accueil du soir et activités socio-éducatives 

### Hors temps scolaire, la Ville propose des accueils périscolaires :

- Accueil du matin
- Accueil du midi (avec restauration scolaire)
- Accueil du soir (possibilité d'une activité socio-éducative une fois par semaine)
- Accueil de loisirs les mercredis

Les inscriptions aux accueils périscolaires commencent en avril 2019.

Plus d'informations sur le site web de la Ville [www.vaulx-en-velin.net](http://www.vaulx-en-velin.net), à l'espace Famille de l'Hôtel de Ville ou à la Mairie annexe.

### REPRÉSENTANT LÉGAL 1 La personne allocataire CAF

Nom :

Prénom :

Né(e) le :  À :

Adresse :

Tél :  Mobile :

E-mail :

Profession :

Employeur :  Tél travail :

### REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Nom :

Prénom :

Né(e) le :  À :

Adresse :

Tél :  Mobile :

E-mail :

Profession :

Employeur :  Tél travail :

### SITUATION DE FAMILLE

Marié(e)  Pacsé(e)  Union libre  Célibataire  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Garde de (ou des) enfant(s) : Mère  Père  Garde alternée

N°allocataire CAF :  Quotient CAF :

Je soussigné(e)

Représentant légal du ou des enfant(s)

- déclare exactes les informations portées sur cette fiche
- atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile
- autorise à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaire par l'état de mon (mes) enfant(s)
- avoir lu et accepté les règlements des activités
- m'engage à signaler tout changement de situation familiale, de domicile, de téléphone
- autorise la ville à consulter directement les éléments de mon dossier d'allocations familiales nécessaires à la constitution du dossier de mon enfant sur CAF PRO, site internet de la Caisse d'Allocations Familiales (si vous ne souhaitez pas autoriser cette consultation, merci d'adresser avec ce dossier un courrier le précisant)

Fait à Vaulx-en-Velin, le  Signature du responsable légal :

